

Budget—M. Saltsman

Bref, c'est toute la différence entre un groupe de politiciens usés qui se disent le gouvernement et un groupe de rechange, nouveau, dont les membres désirent ardemment faire quelque chose de concret pour restaurer notre confiance et redresser notre pays. Cela dit, j'aimerais proposer, appuyé par le député d'Eglinton (M. Parker):

Que l'on supprime tous les mots après "Que" et qu'on les remplace par ce qui suit:

la Chambre refuse un budget qui augmente le déficit sans offrir de véritable stimulant économique, comme, par exemple, le droit de déduire aux fins de l'impôt les intérêts hypothécaires et les taxes municipales, et qui perpétue la stagnation au lieu d'amorcer les réformes structurelles nécessaires pour les années 80.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je veux m'arrêter sur la motion projetée parce qu'elle . . .

M. Abbott: Parce qu'elle est outrageante?

M. l'Orateur adjoint: . . . parce qu'il me semble exister une relation éventuelle entre l'objet de l'amendement et une décision rendue antérieurement au cours de cette session au sujet des intérêts hypothécaires. N'ayant pas entre les mains la motion de défiance proposée par l'opposition vers la fin du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, je ne suis pas en mesure de juger. J'espère que la Chambre m'accordera quelques minutes avant de mettre l'amendement aux voix. Entre-temps, le député de Waterloo-Cambridge (M. Saltsman) pourrait entamer ses observations.

M. Baker (Grenville-Carleton): Il y a lieu de vous signaler, monsieur l'Orateur, qu'avant d'être proposée, la motion a reçu l'autorisation du greffier.

M. l'Orateur adjoint: Peut-être bien, mais c'est à la présidence qu'il revient de décider.

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, j'espère bien que vous trouverez la motion recevable, mais si on s'en tient aux propos du député de York-Simcoe (M. Stevens), rien de ce qu'il a dit dernièrement n'est recevable. J'ai certaines remarques assez déplaisantes à faire à ceux qui applaudissent en face, mais je vais attendre plus tard.

Je tiens à préciser une chose au sujet des commentaires que le député de York-Simcoe a faits sur la question des dividendes. Je n'en croyais pas mes oreilles, lorsque je l'ai entendu parler des abus auxquels pouvait donner lieu l'échappatoire qui est colmatée dans le budget à propos de l'utilisation des fonds de réserve et des dividendes. L'entreprise privée a parfaitement droit de le faire, mais que Petro-Canada ne s'avise pas d'en profiter. J'entend le député à ma droite dire qu'il n'a jamais prétendu cela. Cela fait des années que j'écoute le député de

[M. Stevens.]

York-Simcoe, mais jamais je ne l'ai entendu une seule fois signaler à la Chambre que, l'entreprise privée profitait de cette échappatoire et qu'il faudrait la colmater. Maintenant que Petro-Canada pourrait en profiter, c'est devenu un crime.

Les fusions sont choses courantes au Canada, des fusions qui ne créent vraiment pas de nouveaux emplois, mais qui sont tout simplement un changement de mains, un échange d'actions. Je le répète: je n'ai pas entendu le député protester, déclarer que ce devrait être interdit; pas plus que je n'ai entendu les députés de son parti affirmer que les amalgamations sont une chose terrible parce qu'il n'en résulte qu'un transfert d'actions, de propriété, sans assurer de nouveaux emplois.

Au fond, ce qui semble tracasser les députés à ma droite, c'est que Petro-Canada sera rentable et que l'investissement du peuple canadien lui rapportera des bénéfices. Ils ne peuvent supporter que quoi que ce soit du secteur public soit rentable. Si une entreprise publique est rentable, et doit être remise au secteur privé; le secteur public doit être privé de toutes ces choses. Nous secourons les perdants. Nous ne sommes pas censés nous mêler d'affaires et nous lancer dans une entreprise rentable au nom des Canadiens.

Une façon de faire sortir les conservateurs de la Chambre c'est de leur dire des choses qu'ils n'aiment pas entendre. Ils veulent seulement s'entendre parler. Ils ne se rendent pas compte que leur argument à la Chambre propose deux poids deux mesures quand ils affirment que, dans l'entreprise privée, qu'elle abuse ou non du régime fiscal, qu'elle crée des emplois ou non, tout est parfait; mais gare au gouvernement s'il s'introduit dans le même domaine. A vrai dire, l'argument est fondé non pas sur la logique mais sur un préjugé contre l'engagement public.

J'ai suivi l'exposé budgétaire du ministre hier soir, et le seul message qu'il m'ait communiqué c'est que nous avons un ministre et un gouvernement qui ne sont pas prêts à agir comme des chefs, ici, au Canada, qui n'ont pas d'idéal pour l'avenir du pays, et ne s'en soucient pas, qui ne veulent pas vraiment essayer de contrôler l'économie.

● (1422)

Cela m'a rappelé un de mes neveux qui était très jeune. Il m'a appelé pour que j'aie le regarder faire dans la salle de bain. Il était très fier, et il a dit: «Mon oncle, je peux le faire avec une main». Je l'en ai félicité. Il a dit: «Regarde, pas de mains», et il a enlevé les deux mains. Les députés peuvent imaginer ce qui est arrivé. C'est le genre de budget que le ministre a présenté hier soir. Il a tout élaboussé sans jamais frapper la cuvette une fois.